Juin 2016

Municipalité de Déléage

L'INFORMATEUR

MOT DU MAIRE

Dans ce numéro :

Invitation 5 à 7	2
Concours « Végétalise ta rive »	3
Babillard	4
Encombrants	5
Incendie Hygiène du milieu	6
Travaux publics	7
Coordonnées Publicités	8

Heures d'ouverture du bureau de la Municipalité	
Lundi	8h à 12h et 13h à 16h
Mardi	8h à 12h et 13h à 16h
Mercredi	8h à 12h et 13h à 16h
Jeudi	8h à 12h et 13h à 16h
Vendredi	8h à 12h et 13h à 16h
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé

Bonjour concitoyennes, concitoyens et villégiateurs

Le conseil municipal désire faire le point sur les deux pétitions qu'un citoyen lui a présentées récemment. Une se prononce contre la construction d'un camping, contre l'aménagement d'un accès public au lac des 31-Milles et demande de transférer l'argent pour l'entretien du chemin de la Baie Davis. L'autre est contre un accès pour le public, est favorable au projet de camping et fixe un ultimatum au conseil. Chacune de ces pétitions recueille peu de signatures.

Accès public

La municipalité est à la recherche d'un terrain depuis de nombreuses années pour accéder au 31-Milles. Les citoyens ne trouvent pas normal que Déléage soit la seule des 5 municipalités qui touchent le lac à ne pas pouvoir y accéder. La municipalité a identifié un terrain et obtenu une subvention qui couvre 74% des coûts d'aménagement. On peut laisser tomber la subvention, mais on ne peut pas transférer à l'entretien des chemins. Le conseil ne veut pas manquer une pareille occasion de développement.

Camping

Il s'agit d'un projet approuvé par la municipalité, mais entièrement financé par une entreprise privée. Nous parlons d'un investissement d'environ 500 000$ dans notre municipalité. De tels investissements qui ont des retombées économiques importantes pour plusieurs entreprises de chez-nous n'arrivent pas souvent.

Le conseil municipal investit beaucoup en énergie et un peu en argent pour stimuler le développement économique et touristique. Nous ne sommes donc pas enclins à appuyer ceux qui veulent arrêter le développement. Ce sont des emplois que nous voulons créer !

Bernard Cayen, maire

RAPPEL

Première édition

5 A 7 SUR L'ENVIRONNEMENT

Vendredi 10 juin 2016, 17h00

Municipalité de Déléage

Municipalité de Déléage
175, route 107, J9E 3A8

Cette année, la municipalité de Déléage a décidé d'organiser une soirée sur l'environnement. Cette soirée vise à sensibiliser les citoyens de l'importance de la protection de l'environnement.

Différents kiosques seront à votre disposition afin de vous permettre de discuter avec plusieurs professionnels sur divers sujets environnementaux tels que :

Bande riveraine, milieu humide, composte, recyclage, eau potable, brûlage, protection des lacs, etc.

De petites bouchées vous seront servies au courant de la soirée.

Seront parmi nous :

- Annie Parent, Biologiste
- Denis Lacroix, SAGE, Lac des 31-Milles
- Service d'incendie de la municipalité de Déléage
- Philippe Brun, Gestion des matières résiduelles, MRC

AU PLAISIR DE VOUS Y VOIR EN GRAND NOMBRE

concours

Végétalise ta rive

Dans le but de sensibiliser la population à l'importance de préserver nos plans d'eau, la municipalité de Déléage est fière de vous présenter notre tout premier concours **Végétalise ta rive**.

Admissibilité :
Vous devez être propriétaire d'une résidence bordée par un lac, une rivière ou un ruisseau. Les participants ne sont éligibles que si la bande riveraine est conforme au règlement de contrôle intérimaire 2009-2063.

Prix et critères :

Une bande riveraine naturelle :
-Vous devez avoir pris les devants.
-Votre bande riveraine doit être naturellement végétalisée.
-Ces trois grands types de plantes doivent être présents : les plantes herbacées, les arbustes et les vignes, ainsi que les arbres.

Une bande riveraine aménagée :
-Le choix des végétaux
-La diversité des espèces
-Efficacité

Tirage aléatoire entre tous les participants qui ont une bande riveraine conforme.

Date limite d'inscription : 14 août 2016
Les gagnants seront présentés le 6 septembre 2016 lors de l'assemblée du conseil

Comment participer :
Les participants doivent remplir tous les champs du coupon ci-dessous et venir l'insérer dans la boite située à l'accueil de la municipalité de Déléage durant les heures d'ouverture ou nous transmettre votre candidature par la poste au 175, route 107, Déléage, J9E 3A8.

……

Concours « Végétalise ta rive »

Nom, prénom : …….

Numéro de téléphone : …….

Adresse de la propriété : ……..

Lac ou cours d'eau : …….

J'autorise les membres du jury à pénétrer sur ma propriété entre le 15 août et le 5 septembre 2016 afin d'évaluer ma bande riveraine pour le concours Végétalise ta rive

Babillard

Rappel

➔ **La cueillette des ordures ménagères débutera chaque semaine le 1er juin.**

➔ **Consultez la liste des encombrants incluse dans ce journal !**

@ WWW.DELEAGE.CA @

Consultez le site web de la municipalité, pour trouver une foule d'information sur la municipalité et les environs.

Accès sans fils disponible (WIFI)

Utilisateur : deleage-pub

Mot de passe : abcdef1979

Gagnants des billets de spectacles

Stéphane Dumais, mentaliste
✓ M. Claude Langevin
Dominic et Martin
✓ M. Paul Lefrançois

ViActive

Programme d'activités physiques pour les gens de 50 ans et plus.

Les activités reprendront en septembre.

Pour information: Diane Marenger 819-449-4994 ou Darcy Grondin 819-449-2228.

Bac de compostage

Sur présentation de votre facture d'achat, la municipalité vous rembourse 25$.

Un bon moyen de réduire les déchets domestiques.

Déchets volumineux ou encombrants

Nous vous rappelons que vous pouvez mettre vos déchets volumineux ou encombrants à chacune des cueillettes des ordures ménagères, soit le mercredi. Conservez la liste que nous avons incluse dans cette édition du journal.

Prochaines séances du conseil

Mardi 7 juin 2016

Mardi 5 juillet 2016

Mardi 2 août 2016

Municipalité de Déléage

Objets volumineux ou encombrants :

Les objets volumineux ou encombrants comprennent, mais non de manière limitative les objets lourds tels que vieux meubles, poêles, congélateurs, réfrigérateurs, lessiveuses, laveuses à linge ou à vaisselle, essoreuses, accessoires électriques ou au gaz pour usage domestique, divans, lits, chaises et tapis. Ils sont ramassés lors des collectes de déchets domestiques.

Ce terme exclut cependant, spécifiquement, les appareils de télévision, ordinateurs, résidus verts, il exclut également les rebuts résultant de constructions ou rénovation (matériaux secs) ainsi que les résidus domestiques dangereux qui doivent être apportés à l'écocentre de la Vallée-de-la-Gatineau à Maniwaki.

Résidus domestiques dangereux :

Comprend, sans s'y limiter, les batteries, les piles, les huiles à moteur, les huiles hydrauliques, les huiles végétales, les médicaments, les seringues et autres produits biomédicaux, les aérosols, les antigels, les bobonnes au gaz comprimé de tout genre, les décapants, les pesticides, les peintures, les armes, les munitions et l'essence. Ces résidus doivent être apportés à l'écocentre de la Vallée-de-la-Gatineau à Maniwaki.

Écocentre de la Vallée-de-la-Gatineau :

Tout ce qui ne va pas au recyclage ou aux déchets doit être apporté à l'écocentre situé au 161, rue du Parc Industriel à Maniwaki.
Téléphone : 819-305-2007
Horaire : du lundi au vendredi de 7h à 16h30.
Le 2e samedi de chaque mois de 10h à 16h.

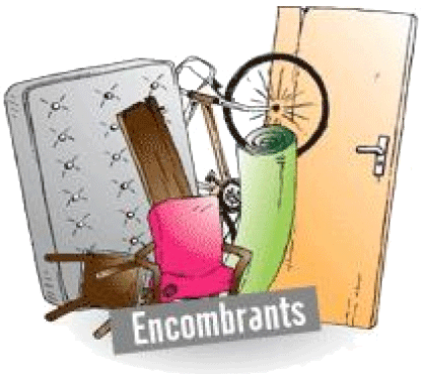

INCENDIE

- ☑ Le service de sécurité incendie de la municipalité désire vous rappeler que les feux de brûlage peuvent vite devenir incontrôlable. Nous vous demandons de vous procurer votre autorisation au préalable et de faire preuve d'une très grande vigilance.

- ☑ Portez une attention particulière à ce que vos entrées soient dégagées en tout temps, libre de branches ou autre obstruction. Assurez-vous que votre chemin privé soit assez dégagé pour qu'un camion incendie puisse passer.

- ☑ Les visites de prévention reprendront cet été. Les secteurs à visiter cette année sont : la route 107 en direction d'Aumond et le chemin de la Ferme-Joseph.

CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La cueillette des ordures ménagères se fera toutes les semaines à compter du 1er juin, et ce, jusqu'au 31 août. La cueillette reprendra aux 2 semaines après cette date, donc la prochaine cueillette sera

CUEILLETTE DU RECYCLAGE

CHANGEMENT À L'HORAIRE HABITUEL

Notez que la cueillette du recyclage qui devrait avoir lieu le vendredi 1er juillet est devancée au **jeudi 30 juin** pour le congé de la fête du Canada.

TRAVAUX PUBLICS

TRAVAUX EN PÉRIODE ESTIVALE:

➔ La réparation de nids de poule se poursuivra durant l'été, des travaux d'ébranchage sur plusieurs chemins municipaux sont aussi prévus.

➔ Le nivelage des chemins de gravier se poursuit tout au long de l'été et l'épandage d'abat poussière se fera à quelques reprises. Pour que le produit soit plus efficace contre la poussière, il est préférable de faire l'épandage lorsqu'il pleut. Étendre l'abat poussière par une belle journée ensoleillée ne fait qu'ajouter le produit à la poussière qui se repend sur votre propriété.

TRAVAUX ROUTIERS

La municipalité a reçu une subvention pour la réfection d'une partie du chemin lac Bois-Franc.

Les travaux de préparation de la surface sont complétés et les travaux de réparation débuteront sous peu.

La réparation se fera sur environ 2.7km à partir du chemin Courville vers Ste-Thérèse-de-la-Gatineau.

Nous vous demandons votre habituelle collaboration durant les travaux.

Nos employés aux travaux publics déploient toujours tous leurs efforts pour diminuer les désagréments causés par les travaux sur les routes.

Municipalité de Déléage

Pour nous joindre

Téléphone: 819-449-1979
Télécopieur: 819-449-7441
Adresse: 175 Route 107
Courriel: reception@deleage.ca
Site web: www.deleage.ca

Dynamik Coiffure
Tania Morin Lacroix, coiffeuse
Anne Morin, styliste / propriétaire
306-1100
230A, Notre-Dame, Maniwaki, J9E 2J5

Service Techni-Environnement
Robert Baillargeon T.P.
Évaluation d'installation septique existante
Plans et devis pour nouvelle installation septique Q-2, r.22
819 441-2988 / 334-2555
techni_environnement@hotmail.com
Ordre des technologues professionnels du Québec

PUITS ARTÉSIENS DUFRESNE-LANIEL INC.
819.449.1802
Hugo Morin prop.
CREUSAGE DE PUITS ARTÉSIENS
HYDRO FRACTURATION
Cell.: 819.441.4414
Alain Lapierre
VENTE & INSTALLATION DE POMPES SUBMERSIBLES
Cell.: 819.449.8632
C.P. 376 Maniwaki (Québec) J9E 3G9
Licence: R.B.Q. 5610-2874-01
dufresne_laniel@videotron.ca

Installations Pierrot Beaudoin
RÉNOVATIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES
PORTES ET FENÊTRES
REVÊTEMENT
CHALET, PATIO
RBQ #8343-7590-48
Déléage, Qc
819-449-3319

IMPÔT personnel / entreprise IMPÔT
Gestion Luc Carpentier inc.
166, route 107, Déléage, (Québec) J9E 3A8
Tél. : (819) 449-6969 Cel. : (819) 334-5700
gestion.carpentier@gmail.com
SERVICE PROFESSIONNEL ET CONFIDENTIEL
IMPÔT personnel / entreprise IMPÔT

Services d'impôts CDC
Service de gestion - Rapports TPS/TVQ
Claire D. Charette
Tenue de livre
TPS - TVQ - DASF - DASP - RRQ
Aide règlement de succession
211, boul. Déléage, Déléage (Québec) J9E 2X2
819 449-5258 • ServicesimpotsCDC@outlook.com
Agent autorisé T.E.D. - Impôt Net
Déclaration d'impôt particuliers et PME Services Professionnel et confidentiel

Camp Le Terrier
Camp de vacances
Location de chalets
Accueil de groupe
Contrat d'animation
Semaines thématiques (6 -12 ans)
Séjours expédition (13-17 ans)
Programme leadership (13-15 ans)
Pour informations ou inscription :
info@campleterrier.com
www.campleterrier.com
Facebook: Campleterrier
819-441-0373